

Mardi 14 mai 2019

Communiqué

Le Centre culturel de rencontre Parc Jean-Jacques Rousseau : disparition annoncée d'un projet d'exception

L'Association des Centres culturels de rencontre et les Centres culturels de rencontre ont pris acte avec regret et inquiétude de la décision du Département de l'Oise, propriétaire du Parc Jean Jacques Rousseau d'Ermenonville, de renoncer au label national « Centre culturel de rencontre ».

Labellisé Centre culturel de rencontre en 2012 par Frédéric Mitterrand, Ministre de la culture, à la veille de célébrer le tricentenaire de la naissance de Rousseau, le Parc Jean-Jacques Rousseau est un fleuron de notre patrimoine national, un emblème des jardins historiques et un joyau de diversité botanique naturelle.

Pendant presque six ans, l'Association qui a géré le Parc, et sa directrice, Corinne Charpentier, ont porté sa mise en valeur tant sur le plan du paysage et des fabriques anciennes, que de la connaissance historique, rousseauiste et environnementale. Ils ont entretenu ce parc magnifique de 63 hectares, transformant les cheminements et sécurisant le patrimoine arboricole. Ils y ont apporté une vie culturelle et une approche des enjeux contemporains tout en finesse, une dimension artistique qui a donné lieu à des créations chorégraphiques et des concerts dans les jardins, à des résidences d'artistes et de chercheurs, à des expositions, des créations participatives... Ils ont mêlé avec bonheur culture et nature, philosophie et débats, astronomie et anthropologie dans un souci d'ouverture aux familles, aux jeunes et moins jeunes. Ils ont développé un réseau de philosophie à l'école fondée sur l'esprit des Lumières.

Aujourd'hui, la Présidente du Département de l'Oise renonce à poursuivre le projet de Centre culturel de rencontre au Parc Jean Jacques Rousseau, s'interrogeant sur l'exploitation du site. En conséquence, le Parc est aujourd'hui fermé. On apprend par ailleurs, par voie de presse, qu'un opérateur privé aurait des velléités d'y créer une « forêt magique » à visée purement distractive et que des discussions auraient déjà eu lieu, de longue date, avec le Département, même si rien ne serait arrêté à ce jour.

L'ACCR rappelle l'importance de maintenir une vocation d'intérêt général pour des lieux aussi emblématiques de notre histoire nationale et d'envisager les activités à l'aune des protections patrimoniales et environnementales. Elle souligne que le label « Centre culturel de rencontre » est le seul qui consacre la volonté de concilier la valorisation d'un héritage, la mise en œuvre d'un projet culturel contemporain et ouvert à tous, et une activité économique dans l'intérêt général. Enfin, l'ACCR salue le travail accompli par l'équipe du Centre culturel de rencontre Jean Jacques Rousseau, des professionnels engagés de haut niveau, et rappelle son attachement au respect et à la dignité des salariés en toutes circonstances.

L'ACCR et l'ensemble des Centres culturels de rencontre